Informations de base

2021/2057(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Le rôle de la culture, de l'éducation, des médias et du sport dans la lutte contre le racisme **Subject** 3.30.08 Presse, liberté et pluralisme des médias 4.10.13 Sports 4.40 Education, formation professionnelle et jeunesse 4.45 Espace culturel commun, diversité culturelle 7.30.08 Lutte contre le racisme et la xénophobie	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
CULT Culture et éducation	YENBOU Salima (Greens /EFA)	23/03/2021
	Rapporteur(e) fictif/fictive POLLÁK Peter (EPP) GARCÍA DEL BLANCO Ibán (S&D) SEMEDO Monica (Renew) KRUK Elżbieta (ECR) DA RE Gianantonio (ID) KIZILYÜREK Niyazi (The Left)	

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Éducation, jeunesse, sport et culture	GABRIEL Mariya

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
20/05/2021	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/02/2022	Vote en commission		
15/02/2022	Dépôt du rapport de la commission	A9-0027/2022	Résumé
07/03/2022	Débat en plénière		

08/03/2022	Décision du Parlement	T9-0057/2022	Résumé
08/03/2022	Résultat du vote au parlement		
09/03/2022	Résultat du vote au parlement		
10/03/2022	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2021/2057(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	CULT/9/06040

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE700.403	11/11/2021	
Amendements déposés en commission		PE702.954	08/12/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0027/2022	15/02/2022	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0057/2022	08/03/2022	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2022)271	14/07/2022	

Le rôle de la culture, de l'éducation, des médias et du sport dans la lutte contre le racisme

2021/2057(INI) - 08/03/2022 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 495 voix pour, 109 contre et 92 abstentions, une résolution sur le rôle de la culture, de l'éducation, des médias et du sport dans la lutte contre le racisme.

Contexte général

Le Parlement a souligné que le racisme existe dans tous les domaines de la vie quotidienne et peut prendre de nombreuses formes. Ils ont appelé à une approche de **tolérance zéro** à l'égard de cette question. Les députés ont salué l'inclusion d'une section consacrée à l'éducation et de références spécifiques aux médias, au sport et à la culture dans le plan d'action de l'UE contre le racisme. La Commission et les États membres devraient adopter une **approche globale** et prévoir un financement et des ressources suffisants pour atteindre les objectifs du plan.

Regrettant que seuls 15 États membres disposent de plans d'action nationaux contre le racisme et la discrimination raciale, le Parlement a exhorté la Commission à publier des **principes directeurs communs** pour la mise en œuvre de tels plans. Il a demandé que ces plans contiennent des objectifs spécifiques qui reflètent toute la diversité de la société dans les domaines de la culture, de l'éducation, des médias et du sport.

Les États membres sont invités à parvenir dès que possible à une position commune sur la proposition de directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle.

Culture

Constatant que le racisme est profondément ancré dans la société et lié à ses racines culturelles, à son patrimoine et à ses normes sociales, la résolution a souligné le rôle important que la culture peut et doit jouer dans la lutte contre la discrimination et le racisme et dans la promotion de l'inclusion sociale, de la diversité, de l'égalité et de la tolérance.

La Commission et les États membres sont invités à :

- promouvoir des initiatives favorisant une plus grande diversité dans la participation des communautés et des individus racialisés au secteur culturel, notamment en usant des financements de tous les programmes pertinents;

- tester, partager et échanger des outils participatifs et des bonnes pratiques, qui peuvent démontrer l'utilité de s'appuyer sur la culture pour promouvoir l'inclusion et la non-discrimination et lutter contre le racisme.

Éducation

Le Parlement reconnaît le rôle décisif de l'éducation et de la formation dans la lutte contre le racisme structurel et la discrimination, la construction de sociétés inclusives, l'éradication des préjugés et des stéréotypes et la promotion de la tolérance, de la compréhension et de la diversité.

Les députés ont souligné le rôle du **nouvel espace européen de l'éducation** dans la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'intérieur et à l'extérieur de la classe. Ils ont également souligné le fait que des éléments particuliers de l'histoire européenne (notamment la colonisation, l'esclavage et les génocides, en particulier l'Holocauste, ainsi que d'autres manifestations de racisme) continuent d'avoir un impact durable sur la société d'aujourd'hui. Ils ont donc suggéré que les programmes d'enseignement soient révisés afin d'expliquer l'histoire de nos sociétés par une approche ciblée et contextualisée et d'œuvrer à l'éradication des stéréotypes qui sont à l'origine des discriminations actuelles.

Les États membres sont invités à :

- accorder une plus grande importance à l'enseignement de l'histoire de l'UE afin de favoriser la cohésion;

- promouvoir les langues, les cultures et l'histoire des minorités dans les programmes scolaires, les musées et les autres formes d'expression culturelle et historique, ainsi qu'à reconnaître la contribution de leurs cultures au patrimoine européen;

- lutter contre les préjugés dans les manuels scolaires, les outils pédagogiques, les films et les programmes d'information destinés aux enfants et aux jeunes, ainsi que dans le sport;

- lutter contre la ségrégation raciale et ethnique dans les écoles en mettant en place des politiques inclusives qui visent à empêcher que des groupes marginalisés d'apprenants ne soient placés dans des écoles, établissements d'enseignement ou classes séparés.

Médias

Les députés ont rappelé que les médias ont la responsabilité de refléter les sociétés dans toute leur diversité et regrettent le manque de diversité raciale et ethnique dans de nombreux médias. Ils ont appelé les secteurs de la culture et des médias à éviter les pratiques qui perpétuent ou renforcent les stéréotypes négatifs sur les minorités ethniques et raciales et les encouragent à montrer des membres de ces communautés jouant des rôles positifs.

La Commission devrait veiller à ce que la définition des **discours haineux**, hors ligne comme en ligne, et la pénalisation des crimes haineux soient pleinement et correctement transposées dans le droit national des États membres, et engager, si nécessaire, des procédures d'infraction.

Sport

Soulignant que les clubs et les fédérations sportives ont un rôle crucial à jouer dans la lutte contre le racisme, les députés ont salué la mise à disposition de fonds européens et nationaux pour permettre aux personnes en situation de pauvreté, notamment les minorités et les enfants, de participer à des activités sportives. Ils ont insisté sur une approche de tolérance zéro à l'égard du racisme, des discours de haine, de la violence et d'autres comportements racistes dans le sport et ont exhorté la Commission, les États membres et les fédérations sportives à élaborer des mesures pour prévenir de tels incidents et à adopter des sanctions efficaces et des mesures de soutien aux victimes.

Le rôle de la culture, de l’éducation, des médias et du sport dans la lutte contre le racisme

2021/2057(INI) - 15/02/2022 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission de la culture et de l'éducation a adopté un rapport d'initiative de Salima YENBOU (Verts/ALE) sur le rôle de la culture, de l'éducation, des médias et du sport dans la lutte contre le racisme.

La pandémie de COVID-19 a touché de manière disproportionnée les personnes issues de communautés raciales et de minorités ethniques, ce qui a engendré, mis en évidence et exacerbé les inégalités, notamment dans la culture, les médias, l'éducation et le sport.

Contexte général

Les députés ont souligné que le racisme existe dans tous les domaines de notre vie quotidienne et peut prendre de nombreuses formes. Ils ont appelé à une approche de tolérance zéro à l'égard de cette question. Les députés ont salué l'inclusion d'une section consacrée à l'éducation et de références spécifiques aux médias, au sport et à la culture dans le plan d'action de l'UE contre le racisme. Un financement adéquat devrait être fourni pour réaliser l'engagement du plan.

Culture

Constatant que le racisme est profondément ancré dans la société et lié à ses racines culturelles, à son patrimoine et à ses normes sociales, le rapport souligne le rôle important que la culture peut et doit jouer dans la lutte contre la discrimination et le racisme et dans la promotion de l'inclusion sociale, de la diversité, de l'égalité et de la tolérance.

Éducation

Le rapport reconnaît le rôle décisif de l'éducation et de la formation dans la lutte contre le racisme structurel et la discrimination, dans la construction de sociétés inclusives, dans le démantèlement des préjugés et des stéréotypes et dans la promotion de la tolérance, de la compréhension et de la diversité.

Les députés ont souligné le rôle du nouvel espace européen de l'éducation dans la lutte contre toutes les formes de discrimination à l'intérieur et à l'extérieur de la classe. Ils ont également souligné le fait que des éléments particuliers de l'histoire européenne continuent d'avoir un impact durable sur la société d'aujourd'hui. Ils ont donc suggéré que les programmes d'enseignement soient révisés afin d'expliquer l'histoire de nos sociétés par une approche ciblée et contextualisée et d'œuvrer à l'éradication des stéréotypes qui sont à l'origine des discriminations observées aujourd'hui.

Les États membres sont invités à :

- accorder une plus grande importance à l'enseignement de l'histoire de l'UE afin de favoriser la cohésion;

- s'abstenir de procéder à des coupes budgétaires dans les programmes d'éducation, car cela pourrait laisser moins de place aux discussions sur la sensibilisation interculturelle et l'antiracisme.

Médias

Les députés ont rappelé que les médias ont la responsabilité de refléter les sociétés dans toute leur diversité et regrettent le manque de diversité raciale et ethnique dans de nombreux médias. Ils ont appelé les secteurs de la culture et des médias à éviter les pratiques qui perpétuent ou renforcent les stéréotypes négatifs sur les minorités ethniques et raciales et les encouragent à montrer des membres de ces communautés jouant des rôles positifs.

Sport

Soulignant que les clubs et les fédérations sportives ont un rôle crucial à jouer dans la lutte contre le racisme, les députés ont salué la mise à disposition de fonds européens et nationaux pour permettre aux personnes en situation de pauvreté, notamment les minorités et les enfants, de participer à des activités sportives. Ils ont insisté sur une approche de tolérance zéro à l'égard du racisme, des discours de haine, de la violence et d'autres comportements racistes dans le sport et ont exhorté la Commission, les États membres et les fédérations sportives à élaborer des mesures pour prévenir de tels incidents et à adopter des sanctions efficaces et des mesures de soutien aux victimes.